

Assemblée du 9 mai 2007

1. Constatation du quorum:

2. Ouverture de l'assemblée: 19h18

3. Adoption de l'ordre du jour:

Mme Johanne Lapierre propose l'ordre du jour auquel on y ajoute le point 11.1 Climat

4. Mot du président

M. Bernier explique la nouvelle procédure des places désignées afin d'optimiser le rendement du comité.

Une rencontre aura lieu le 14 mai à 17h45 et y seront présents

- M. Byette,
- M. Roy,
- Mme Désilets, qui fera office de médiateur
- Patricia-Annick Van de Kerckhove

Si le déroulement de la réunion n'est pas satisfaisant pour les parties présentes, la CSMV ou le comité EHDAA, on demandera un médiateur indépendant.

Une lettre de remerciement pour l'école Monseigneur Parent nous est présentée, il est demandé de soumettre nos suggestions d'ici la fin de la réunion présente.

5. Adoption des comptes-rendus des réunions précédentes

Adoption du compte-rendu du 14 mars 2007;

Ajouter la présence de M. Robert.

Point 11 remplacer <une> par <suivi à une demande>.

Proposé par Mme Lalumière

Adoption du compte-rendu du 11 Avril 2007;

A la 2^{ième} page on aurait dû lire <élèves qui auront 18 ans au 30 juin 2006>.

Ajouter les absences motivées de Chantal Boisselle et Carmen Poulin.

Proposé par Steve Bernier

6. Orthophonie à l'école Guillaume-Vignal;

Lecture de la lettre de Mme Robert par le président, point discuté au CE du comité EHDAA, deux propositions nous sont lues;

Arrivée de M. et Mme Robert. À 19h44
Mme Robert explique ;

Mme Guillet a fait un retour d'appel à Mme Robert et a mentionné que;

- le délai de la rentrée de l'orthophoniste en septembre est dû au traitement des dossiers;
- l'absence de l'orthophoniste en février a été motivée une semaine sur quatre.
- Que généralement il y a une perte de 2 mois en début et fin d'année pour raison de traitement de dossier.
- Mais puisqu'il y a eu une longue absence en février le service à Guillaume-Vignal sera maintenu jusqu'en juin 2007.

Le parent s'interroge sur le manque de communication aux parents.

1^{er} proposition <voir annexe 1>

Proposé par Mme Laguë
1 abstention
Proposition adoptée à l'unanimité.

2^{ième} proposition <voir annexe 2>

Proposé par Chantal Boisselle
1 abstention
Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Lettre de remerciement pour la réception de Mgr Parent;

Discuté précédemment, attendons commentaire.

8. École Notre-Dame

Lecture d'une proposition <voir annexe 3>

Proposé par Éline Giasson
1 abstention
Proposition adoptée à l'unanimité.

Discussions :

Mme Picard nous informe que;

Les parents qui doivent choisir d'aller ou non à Monseigneur Parent ne sont pas informés par le représentant de la CSMV de l'avancement du dossier.

L'offre de service leur a été présentée le 8 mai 2007 et les parents doivent rendre leurs décisions le 11 mai 2007. Il avait pourtant été signifié aux parents impliqués qu'après le dépôt de l'offre de service, celle-ci pourrait être bonifiée. Vu le peu de temps qu'il leur est accordé, les parents se sentent manipulés.

M. Bernier trouve cela toute à fait inacceptable que la CSMV prennent 3 semaines pour envoyer l'offre de service mais que cette dernière ne laisse que 3 jours pour répondre et réfléchir à la bonification. M. Bernier refuse ce comportement venant de la CSMV.

Mme Picard continue en expliquant que depuis le 11 avril on demande des délais. Que le directeur de l'école Notre-Dame envoie une lettre le 16 avril aux parents et demande une réponse pour le 15 avril.

Le président de CE de l'école Notre-Dame voyant cette lenteur à transmettre l'information aux parents, décide de prendre les choses en main et envoie une lettre via la direction d'école aux parents concernés le 19 avril 2007, cette même lettre fut transmise aux parents le 5 mai 2007.

De plus le parents de l'école Notre Dame revendiquent que

- les délais de transition ne sont pas acceptables;
- accepter que les enfants aient accès aux activités parascolaires pour développer leur habileté sociale. Mais les enseignants en adaptation rencontrés se disent trop épuisés pour organiser du parascolaire.
- un journal d'information aux parents pour suivre la transition
- que les enfants visitent leur nouvelle école afin qu'ils ne passent pas l'été à se questionner sur leur nouvelle école.

Suite à cette discussion une nouvelle proposition est formée

Proposition <voir annexe 4>

Proposé par Michel Lajoie
Proposition adoptée à l'unanimité.

21h15

Mme Sophie Surprenant et Mme Johanne Lapierre quittent la réunion.

Proposition 2<voir annexe 5>

Proposé par Éline Giasson
1 abstention
Proposition adoptée à l'unanimité.

Pause

9. Élèves HDAA au secondaire

Une proposition nous est lue.
Discussion sur cette proposition

Proposition <voir annexe 6>

Un amendement est d'enlever le mot « certain » de la proposition

Le vote est demandé

Contre 3

Pour 5

Abstention 0

Le mot « certain » sera enlevé de la proposition

Proposé par Louis Lalumière

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Besoins et clientèle ÉHDAA

Une proposition nous est lue

Proposé par Alain Goyette

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Frais de KM et gardiennage

Une explication nous est donnée sur la manière de remplir le document en lien avec le chiffrier de Km fourni par la CSMV.

11.1 Climat

Le CE du comité désire avoir le pouls des membres.

La politique nous donne droit à :

- Donner son avis sur l'organisation des services éducatifs entre autre;
- Modalité d'élaboration du plan d'intervention
- Les évaluations
- Le regroupement des élèves
- L'intégration
- Donner son avis sur l'affectation des ressources financières aux élèves EHDAA
- Pour se faire nous avons besoin du modèle de gestion intégrée de la CSMV

12. Parole aux membres;

Je relate une partie de conversation que j'ai eu avec Mme Patricia Annick Van de Kerckhove sur un dossier personnel. Un point qui m'a surpris c'est la considération qu'avait la représentante de la CSMV sur la valeur des idées transmises au congrès de L'AQETA. Elle dit que ce qui se dit dans ces colloques sont théoriques et non applicables en milieu scolaire. Moi qui croyais que c'était un colloque de formation et d'information pour les enseignants sur des nouvelles manières de faire!

13. Parole au public

14. Levée de l'assemblée ;
Levée de l'assemblée à 10h45

Absences motivées

Stéphanie Brosseau

Présences du 8 mai 2007

- Parents

M Steve Bernier
Mme Michelle Laguë
Mme Chantal Boisselle
M Benoit Robert
Mme Louise Lalumière
M Michel Lajoie
M. Alain Goyette
Mme Elaine Giasson

- Représentante du directeur Général

- Direction

- Représentant de la CSMV

Joanne Lapierre

- Représentant de la communauté

Mme Sophie Surprenant

- Public

M. Stéphane Dupuis
Mme Brigitte Robert

Chantal Boisselle

Annexe 1

Résolutions du Comité ÉHDAA du 9 mai 2007.

École Notre-Dame

Considérant : que la commission scolaire accueillera l'an prochain des élèves handicapés lourds de son territoire présentement scolarisés à Montréal et que d'autres élèves seront transférés à la nouvelle école régionale ou à Mgr Parent ;

Considérant : qu'il y aura demande pour de nouveaux enseignants.

Considérant : que cette clientèle a des besoins particuliers et nombreux ;

Il est proposé par Mme Éleine Giasson que les enseignants soient formés pour être en mesure de répondre à leurs besoins dès la rentrée, que le matériel adapté soit également prêt et que les élèves soient informés, préparés et motivés à changer d'école, que les plans de transitions puissent être mis en place dès la rentrée, que l'on offre des activités parascolaires à ces élèves dès septembre.

Adopté à l'unanimité.

Annexe 2

Résolutions du Comité ÉHDAA du 9 mai 2007.

École Notre-Dame

Considérant : que les élèves de l'école Notre-Dame changeront d'école ;

Considérant : que d'autres élèves HDAA changeront d'école ;

Considérant : les difficultés d'adaptions des élèves HDAA ;

Il est proposé par M. Michel Lajoie que les écoles planifient une visite « honnête » (ie durant le jour) du nouveau milieu avant la fin de l'année scolaire en cours.

Adopté à l'unanimité.

Annexe 3

Résolutions du Comité ÉHDAA du 9 mai 2007.

École Notre-Dame

Considérant : que les élèves de l'école Notre-Dame changeront d'école ;

Considérant : que d'autres élèves HDAA changeront d'école ;

Considérant : les difficultés d'adaptions des élèves HDAA ;

Il est proposé par Mme Carmen Poulin qu'un comité d'accueil et de transition soit formé et en place durant une période suffisamment longue pour garantir une transition réussie. Ce comité devrait être composé de parents et du personnel de l'école.

Adopté à l'unanimité.

Annexe 4

Élèves HDAA au secondaire

Considérant : le droit des élèves HDAA à l'éducation ;

Considérant : l'importance de l'implication des professeurs et professionnels au développement du plan d'intervention et de sa mise en application ;

Considérant : l'importance d'adapter les services aux besoins des élèves HDAA ;

Considérant : les difficultés d'adaptation de certains élèves HDAA ;

Il est proposé par Mme Louise Lalumière que l'on modifie la structure des classes ordinaires au secondaire afin de permettre aux élèves HDAA intégrés dans ces classes, d'améliorer leurs chances de réussite.

Par exemple,

- réduire le nombre d'enseignants par élève (certains pourraient enseigner plus d'une matière)
- permettre aux élèves de demeurer dans le même local pour toutes les matières qui s'y prêtent (les professeurs pourraient se déplacer au lieu des élèves)
- permettre aux groupes d'élèves de demeurer les mêmes (les élèves suivent les mêmes cours)

Adopté à l'unanimité.

Annexe 5

Orthophonie à l'école Guillaume-Vignal

Considérant la difficulté de transmettre l'information de la part des élèves HDAA vers leurs parents ;

Considérant que le temps et les activités des spécialistes avec les enfants ne sont pas connus par les parents ;

Considérant que les spécialistes sont parfois assignés à d'autres élèves pendant une durée significative ;

Considérant que les spécialistes commencent parfois les interventions uniquement en novembre ;

Il est proposé par Mme Michelle Laguë que la Commission Scolaire Marie-Victorin mette en place un agenda de communication entre le spécialiste et le parent, avec le temps, type d'intervention (individuels) et les objectifs travaillés, et ce autant au primaire qu'au secondaire.

Adopté à l'unanimité.

Annexe 6

Orthophonie à l'école Guillaume-Vignal

Il est proposé par Mme Chantal Boisselle que la Commission Scolaire Marie-Victorin explique au comité ÉHDAA la situation de Guillaume-Vignal par rapport à la disponibilité de l'orthophoniste pour les classes de communication et pour les enfants intégrés, plus particulièrement :

- expliquer les 4 semaines de février où l'orthophoniste n'a pas donné de service
- expliquer pourquoi l'orthophoniste n'a pas offert de service direct en octobre alors que les orthopédagogues offrent du service ;
- expliquer pourquoi ces faits n'ont pas été communiqués aux parents.

Adopté à l'unanimité.

Annexe 7

Besoins et clientèle EHDAA

Considérant que le comité ÉHDAA a pour rôle de donner son avis sur l'affectation des ressources financières aux élèves HDAA ;

Considérant que les avis doivent être donnés en fonction de la clientèle et de ses besoins ;

Il est proposé par M. Alain Goyette que la Commission Scolaire Marie-Victorin dote le comité EHDAA d'indicateurs, tel que la liste de la clientèle EHDAA séparée par code de difficulté tel que déjà présenté dans le tableau « clientèle 2002-2003.xls », tel que la compilation des besoins exprimés dans les études de besoin.

Adopté à l'unanimité.